



### Note de présentation compte administratif 2021

Le compte administratif 2021 retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par le Syndicat entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2021. Il est en concordance avec le compte de gestion établi par le Trésorier Principal.

Le Comité syndical examine le compte administratif 2021 qui s'établit ainsi :

#### **Fonctionnement :**

Recettes : 132 367,80 € (sans reprise du résultat 2020 = 162 706,22 €)

Dépenses : 122 503,41 €

Excédent de fonctionnement exercice 2021 sans reprise du résultat 2020 : 9 864,39 €

Excédent de fonctionnement exercice 2021 avec reprise du résultat de 2020 : 172 570,61 €

#### **Investissement :**

Recettes : 2 503,60 € (sans reprise du résultat 2020= 1 588,90 €)

Dépenses : 4 706,40 €

Reste à réaliser : 0 €

2021 est une année déficitaire à hauteur de 613,90 €

**2021 est une année excédentaire à hauteur de 171 956,71 € (reprise du résultat 2020 compris)**

Le compte administratif 2021, peut se résumer de la manière suivante :

Investissement :

- Résultat de l'exercice 2020 (investissement) : - 613,90 €
- 

Fonctionnement :

- Résultat antérieur reporté (2020) au 002 : 162 706,22 €
- Résultat de l'exercice 2021 (fonctionnement) : 9 864,39 €
- Résultat à affecter (fonctionnement) en 2022 : 156 570,61 €
- Résultat à affecter (investissement) en 2022 : 16 000,00 €
- Excédent total (fonctionnement et investissement) en 2021 : 171 956,71 €